

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1984)  
**Heft:** 738

**Artikel:** Deux siècles dans les vignes  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1017061>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## HISTOIRE

# Deux siècles dans les vignes

Puisque nos lecteurs semblent y avoir pris goût, encore quelques lignes tirées de ce «Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France, des traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française» que nous présentions dans le dernier numéro (DP 737) et qui cernent, entre autres, toute une époque de l'histoire genevoise et suisse romande.

Voici donc des notes prises par Pierre Michel Hennin, résident de France à Genève pendant quatorze ans, de 1765 à 1779, qui prennent une curieuse résonance en ces temps d'inquiétudes vigneronnes (Jacques Guhl expliquait, à la fin de la semaine passée, le «sabordage» auquel allaient être contraints les vignerons valaisans, pour cause d'excédent viticole: laisser six grappes sur la partie basse du cep et enlever le reste — à son avis, «rien de semblable ne s'étant produit depuis 1872 où les vignerons valaisans avaient dû boire eux-mêmes leur vin ou le jeter»).

Fin août 1774, Pierre Michel Hennin note donc: «Depuis plus de deux mois, la chaleur et la sécheresse sont extrêmes; les montagnes sont tellement dénuées d'eau qu'on a été obligé d'en faire descendre les bestiaux qui, d'ordinaire, y passent l'été.»

Plus tard, les vendanges étant faites, on fixe le prix du vin: les bourgeois (de Genève) le rejettent et Hennin en mesure les conséquences pour l'ouvrier: «Les malheureux vignerons vont être réduits à un salaire inférieur de beaucoup à leur travail, tant il est vrai que le peuple est le pire des maîtres. Cette injustice qui se renouvelle tous les ans devroit bien éloigner les Suisses et les François de venir s'engager au service des Genevois pour cultiver leurs vignes, mais les honnêtes gens ne s'en tiennent pas à la loy et les traitent bien; chez les autres, ces mal-

heureux trouvent des avances qui leur assurent la subsistance et, quand une fois ils sont endettés vis-à-vis de leurs maîtres, ils deviennent des espèces d'esclaves qui ne peuvent plus rompre leurs fers. C'est à peu près ainsi que l'on retient les étrangers en Russie.»

Dans un tout autre domaine, Hennin rapporte, le 20 janvier 1775, que le directeur de la troupe de Grenoble a obtenu du roi de Sardaigne un privilège pour bâtir un théâtre à Carouge, proche de la cité: «La République étoit perdue», aux yeux de certains! Il soutient l'initiative:

«C'est une espèce de devoir de ma place de favoriser des spectacles qui retirent de Genève une petite portion de l'argent que ses habitants gagnent sur nous par toutes sortes de moyens...»

## PHOSPHATES ET CACA

### Déchets : nouvelles du front

*Il aura donc fallu près d'un siècle pour que des experts redécouvrent l'art du compostage, pratiqué d'ailleurs spontanément par des dizaines de milliers de culs-terreux, professionnels ou amateurs! L'auteur de ces lignes se range parmi ces derniers, mais il ne décolère pas contre d'autres experts qui, forts de leur science, ont décidé voici quelques lustres que les fosses septiques appartenaient à un passé rétrograde, le privant ainsi d'une matière organique peut-être pas très hygiénique (mais il n'en est pas mort), mais très fertile.*

*Globalement, la politique du «tout à l'égout» aura coûté des milliards aux collectivités publiques et, probablement, des sommes équivalentes aux propriétaires. Résultat: la surcharge des eaux usées en phosphates provenant des matières fécales et des lessives, qui naguère enrichissaient les tas de compost, s'en est trouvée singulièrement aggravée. Conséquences secondes mais non négligeables: privés d'un amendement «biologique», les jardiniers*

*amateurs ont acheté plus d'engrais chimiques, et le Conseil fédéral juge urgent d'interdire les lessives contenant des phosphates.*

*Et ce n'est pas fini! D'autres experts ont, à coups de dizaines de millions, équipé les stations d'épuration d'installations (insuffisantes) de rétention des phosphates. D'autres ont décidé que les eaux pluviales devaient être déversées dans les collecteurs, sans pouvoir expliquer comment il se faisait que des toits retenissent plus de pluie ou de neige qu'un terrain nu. D'autres se sont aperçus que les stations d'épuration s'en trouvaient engorgées et qu'il fallait par conséquent construire des réseaux binaires (combien de centaines de millions?). D'autres encore ont constaté que la nappe phréatique baissait dangereusement (cas de Genève) et qu'il fallait la réalimenter par des arrosages artificiels de grandes surfaces. Ainsi les propriétaires payent (cher) pour que leurs eaux pluviales soient directement déversées dans le lac ou les rivières et payent encore pour que cette même eau soit pompée aux fins de recharger la nappe phréatique.*

Propos d'un dangereux idéaliste, peu sérieux, rétrograde? A vous de juger! Pour votre gouverne, il s'agit de quelques lignes extraites de l'éditorial d'*«Entreprise romande»* du 20 juillet dernier, organe des syndicats patronaux (genevois), commentant les conclusions de la Commission fédérale chargée du problème des déchets, qui recommande enfin, entre autres, une rééducation des Suisses au compostage! Victor Lasserre et Pierre Lehmann, même combat, cela méritait bien une citation...

## MOTS DE PASSE

### Le jour et la nuit

La nuit  
tous les rats sont gris.  
Le jour aussi.

Hélène Bezençon